

PROGRAMME

« TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE - TISF »

| | | | |
|--|---|---|---|
| Durée | 950 heures en centre et 1155 heures en entreprise Amplitude de formation 18 mois | Dates / Lieu | Angers A partir du 25/10/2021 |
| Public | <ul style="list-style-type: none"> • Salariés en poste dans le secteur médico-social en voie de qualification • Demandeurs d'emploi • Personnes en reconversion professionnelle • Jeunes apprenants en poursuite de scolarité • Professionnels travaillant dans des structures médico-sociales | | |
| Nombre de participants | 20 personnes en moyenne | Tarifs | Entre 11€ et 14.25€ / heure selon le statut et la durée |
| Accessibilité handicap | Le CEFRAS demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Tous nos sites ont un accès handicap. | | |
| Prérequis | <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve écrite d'admissibilité (2 h) portant sur la culture générale et les capacités à l'écrit. • Épreuve orale d'admission (20 mn) portant sur la motivation du candidat et ses aptitudes professionnelles. | | |
| Moyens d'encadrement pédagogique et technique | Intervenant(s) | Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (ergothérapeute, CESF, Assistant service social, Chef de service du secteur du domicile, infirmière puéricultrice, psychologue, diététicien, éducateur spécialisé...) | |
| | Responsables du projet de formation | JAUNET Evelyne – 02.41.20.59.90 | |
| | Contact administratif | PERDRIAU Sylvie – 02.41.30.99.19 | |
| Contexte | Les TISF exercent leur métier dans le secteur de l'aide à domicile, de la protection de l'enfance (MECS) ou de l'exclusion sociale (CHRS) | | |
| Finalités de la formation | Diplôme d'état de niveau 4 délivré par la Direction Régionale et Départementale Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS). | | |

| | | | | | |
|---|--|---|--|---|---|
| <p>Objectifs pédagogiques</p> | <p>A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Aider à réaliser les actes de la vie quotidienne et favoriser l'appropriation par la personne aidée ➔ Accompagner et aider à l'exercice de la fonction parentale ➔ Accompagner les personnes dans leur insertion dans l'environnement | | | | |
| <p>Méthodes pédagogiques</p> | <p>Méthodes actives : apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation, échanges d'expériences en petits groupes. Séquence d'analyse des pratiques. Ateliers d'apprentissage axés sur des savoir-faire concrets (cuisine, entretien du logement et du linge) Séquences de formation à distance grâce à l'utilisation des nouvelles technologies numériques</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Salles adaptées : ergonomie, cuisine pédagogique ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque | | | | |
| <p>Programme pédagogique</p> | <p>La formation TISF se compose de 6 Unités de compétence (UC), d'une durée totale de 950 heures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ UC1 – Conduite du projet d'aide à la personne (270 h) ➔ UC2 – Communication professionnelle et travail en réseau (100 h) ➔ UC3 – Réalisation des actes de la vie quotidienne (150 h) ➔ UC4 – Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 h) ➔ UC5 – Contribuer au développement de la dynamique familiale (150 h) ➔ UC6 – Accompagnement social vers l'insertion (130 h) | | | | |
| <p>Modalités d'évaluation des acquis</p> | <p>Un suivi est réalisé tout au long de la formation.</p> <p>Les épreuves de certification sont organisées en cours et en fin de parcours, selon des modalités diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Epreuves orales ➔ Epreuves écrites (épreuve sur table + dossier de formation à rédiger) ➔ Epreuve pratique | | | | |
| <p>Taux de réussite aux examens (Année 2020)</p> | <p>96% (Sur 18 pers. Présentées)</p> | <p>Taux de satisfaction (Année 2020)</p> | <p>100% (Sur 18 répondants)</p> | <p>Taux d'abandon en cours de formation (Année 2020)</p> | <p>9% (Sur 44 pers. Formées)</p> |

